



Réunion du 12 Octobre 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Toufik OUAAMARI 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

INFORMATIONS

En accord avec la ville de Saint-Etienne, la demande de terrains pour matchs amicaux devra être adressée :

- **Matchs en semaine, directement à la ville de Saint-Etienne.**
- **Matchs le W.E. à la Commission des Jeunes au District de la Loire.**
- **Les demandes doivent parvenir au District de la Loire 10 jours avant la date prévue.**

Rappel aux clubs :

Utilisation de la FMI : La FMI doit être utilisée pour toutes les rencontres concernées par celle-ci. Les clubs ont l'obligation de s'en servir pour les catégories U14 / U15 / U18. Si des clubs ont encore besoin de suivre une formation, prendre contact avec la commission formation FMIL

Dans le cas où des problèmes interviennent et que les clubs doivent faire exceptionnellement une feuille de match par écrit, nous vous rappelons que vous devez la remplir correctement sans rien oublier. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation d'amender les clubs en infraction.

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

As Chambéon Magneux : équipes U7, lu et noté.

Gj Loire Forez Football : terrain catégorie U13, lu et noté.

As St Ferreol Gampille : Poules U13, nécessaire fait.

Fc La Plaine Poncins : organisation terrain, lu et noté.

Se Cote Chaude Sportif : terrain rencontre foot loisir, lu et noté.

Af Pays de Coise : rencontre U15, lu et noté.

As St Just St Rambert : engagement U9, lu et noté.

Avt Garde St Etienne : engagement U7, lu et noté.

Fc St Paul en Jarez : demande modification Poule U13, lu et noté.

Olympique Terrenoire : erreur engagement U9, lu et noté.

As Chambéon Magneux : engagement U13, nécessaire fait.

Haut Pilat Interfoot : appellation du club poule U13, lu et noté.

Cs St Anthémois : décalage match U13, nécessaire fait.

As Couzan : engagement U9, lu et noté.

Us Galmier Chamboeuf : changement Poule U13, nécessaire fait.

Olympique Coteau : résultat match U15, lu et noté.

Espoir Foot Périgneux St Maurice : entente U15, lu et noté.

Fc St Paul en Jarez : gestion matchs U15 D1, lu et noté.

Ent ; Haut Forez : changement terrain U18, lu et noté.

As Chambéon Magneux : terrain U15, lu et noté.

Fc Luriecquois : demande changement poule U13, nécessaire fait.

Haut Pilat Interfoot : modification U7, lu et noté.

Se Suc Terrenoire : Poule u11, lu et noté.



As Chambéon Magneux : engagement U7, lu et noté.
Es Champdieu Marcilly : changement Poule U13, nécessaire fait.
Se Suc Terrenoire : anomalie Poules U9, lu et noté.
Se Suc Terrenoire : réservation terrain, transmis au responsable terrains.
Fc Bords de Loire : engagement U9, lu et noté.
Fc Bourguisan : rencontre U15, lu et noté.
Fco Firminy : horaire rencontre U18 D2, lu et noté.
As Algérienne chfeug : horaire rencontre U18 D2, lu et noté.
Fc Montagnes du Matin : horaire rencontre U18 D3, lu et noté.
Ent St Jean Bonnefonds : rencontre U15 / U18, lu et noté.
Oc Ondaine : rencontre U15, lu et noté.
Us Ecotay Moingt : rencontre Gambardella, lu et noté.
Af Pays de Coise : rencontre Gambardella, lu et noté.
Bellegarde S : problème tablette FMI, lu et noté.
Fc Bonson St Cyprien : rencontre U18 D3, lu et noté.
Us Métare : matchs amicaux U13, lu et noté.

U14

Le premier en U14 D1 montera en U15 R2, s'il refuse de monter ou ne peut pas monter pour diverses raisons, c'est le deuxième en U15 D1 qui montera en U15 R2.

Tous les matchs de Savigneux Montbrison n° 552955 en U14 D1 auront lieu au stade Duport n° 422990101.

Le match n° 23071501 ASSE - Sainté United se jouera le 18 octobre à 10 h sur le même terrain

U15

L'équipe de SUC Terrenoire n° 518872 est forfait général en U15 D3 poule C.

L'équipe de Savigneux Montbrison n° 552955 est forfait général en U15 D3 poule H

L'équipe de l'ASPTT n° 504676 est forfait général en U15 D3 poule E

L'Equipe de St Joseph n° 517776 est forfait général en U15 D3 poule D

L'équipe de Tarentaise Beaubrun n° 582645 est forfait général en U15 D3 poule A

L'équipe de Chambon Dervaux 2 n° 547447 est forfait général en U15 D3 poule A

L'équipe de Tartaras N° 540488 Jouera sur le terrain de Villette à St Maurice/Dargoire n° 692280101 jusqu'à fin février 2021 et ensuite à Tartaras jusqu'à fin juin 2021

L'équipe de Rive de Gier est forfait pour le match n° 23037959 contre L'Avant-garde en U15 D3 poule C.

L'équipe de Villars U15 D3 poule E est forfait simple pour son match n° 23037969 Villars - St Etienne Montreynaud.

U18

Bonne chance à nos clubs pour le 3ème tour de Gambardella et surtout un grand merci pour leur représentation du football ligérien. Ces clubs sont : Ecotay Mointgt, Villars, Roche St Genest, Pays de Coise, STF, L'Etrat, Andrézieux, Veauche et Savigneux Montbrison.

En conséquence, les matchs suivants de la journée 3 du 17 octobre sont reportés à une date ultérieure :

En D1 :

- Match n° 22907208 Villars - Anzieux
- Match n° 22907209 Est Roannais F.C. - S.T.F.

En D2 poule A :

- Match n° 22907433 Ecotay Moingt - St Priest
- Match n° 22907432 S.T.F. 2 - Pays de Coise



Le match n° 22907198 en D1 Roannais Foot 2 - Groupement Feurs Forez/Donzy prévue le 24 octobre à 15h30 se déroulera le même jour à 14h30. (accord des deux clubs)

Le club de Savigneux Montbrison est forfait simple pour le match n° 23038154 D3 poule H Champdieu Marcilly - A.S.S.M.

Le club de L'AS Algerienne du Chambon est forfait simple pour le match n° 23240234 D 2 poule A, A.S.A. - Pays de Coise

Le match n° 23038156 Montagne du matin - Champdieu Marcilly D3 poule H du 17 octobre se jouera à 15h.

Le match n° 22907437 Firminy - Chambon Algériens D2 poule A du 17 octobre se jouera à 17h. (accord des deux clubs)

INFORMATIONS U7

Rappel feuilles des plateaux :

Mettre sur la feuille tous les noms des joueurs U7.

Lors des plateaux il suffit de mettre une croix dans la case correspondante du joueur qui va y participer.

Le club organisateur du plateau récupère **toutes** les feuilles et les envoie au District de la Loire.

Merci.

L'As Savigneux Montbrison 42 quitte la Poule D et rejoint la Poule Q.

Aux équipes de la Poule R :

2 équipes de l'As Chambéon Magneux rejoignent cette Poule.

L'Us l'Horme quitte la Poule M et rejoint la Poule I.

Rappel aux clubs : il n'est pas possible d'avoir plus de 2 équipes dans une même Poule.

Poule I

Les 2 équipes du CSADN quittent la Poule I pour rejoindre la Poule S

Poule C

Fc Boisset-Chalain 42 rejoint la Poule C. Il y aura donc 2 équipes de Fc Boisset-Chalain dans cette Poule.

Poule T

Il y aura 2 équipes de l'avant-garde St Etienne dans la Poule T

Poule B

L'équipe de l'As Chambéon Magneux intègre la Poule B

Poule C

Andrézieux 41 et 42 quittent la Poule C. Ces 2 équipes rejoignent la Poule D où Andrézieux 43 ne fait plus partie.

INFORMATIONS U9 / U11

Information U11

Les 3 premières journées des plateaux paraissent, **SOUS TOUTE RESERVE**, cette semaine sur le site du District (journées du 7, 14 et 21 Novembre)

Journée 1 - District 3

Le plateau de la poule C : **Se Co La Riviere 21** - Gd Croix/Lorette 21 - St Paul en Jarez 24 : Grail - St Etienne est devenu : **Gd Croix/Lorette 21** - Se Co La Riviere 21 - St Paul en Jarez 24 : **Du Dorlay - La Grand Croix**

Informations U9

Les 2 premières journées des plateaux paraissent, **SOUS TOUTE RESERVE**, cette semaine sur le site du District (journée du 14 et 21 Novembre)

La 3^e équipe de l'APFC intègre, la poule D du DISTRICT 2, pour les 2 premières journées U9